



UCL
Programme
d'études
2024 - 2025

Mineure en musicologie

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3

MINMUSI - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La [Mineure en musicologie](#) offre :

- une formation de base en musicologie et une ouverture au monde de la musique, de la culture et de la création musicale contemporaine ;
- une initiation aux fondements de la musicologie, grâce à une approche pratique et théorique des diverses problématiques musicologiques ;
- l'enrichissement du regard et de l'approche spécifiques de la discipline de la majeure.

Pour plus d'informations sur les masters accessibles, voir [Formations ultérieures accessibles](#)

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](#).

Votre profil

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette ([bacheliers concernés](#)). Elle s'adresse aux étudiants qui veulent acquérir une formation au monde de la musique, tout en n'étant pas nécessairement eux-mêmes des musiciens.

Votre programme

Les 30 crédits de la mineure ([programme détaillé](#)) sont répartis entre le bloc 2 et le bloc 3 du programme de bachelier. Toute question relative au contenu de la mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci ([Contacts](#)). Les autres questions peuvent être adressées au secrétariat de l'étudiant.

MINMUSI - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La [Mineure en musicologie](#) a pour objectif de donner aux étudiants de toute discipline une formation de base en musicologie et de les ouvrir par là au monde de la musique, de la culture et de la création musicale contemporaine.

Selon le programme proposé de 30 crédits, l'étudiant intéressé peut acquérir des compétences en histoire et en sciences de la musique. Ce programme est orienté tant sur l'histoire de la musique que sur les questions plus contemporaines du langage musical, de la sociologie, de l'analyse et de l'esthétique.

Il s'agit donc d'une formation privilégiant l'ouverture et le dialogue avec le monde musical d'aujourd'hui, tout en proposant à l'étudiant la rigueur universitaire d'une méthodologie musicologique classique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en musicologie afin d'en saisir les spécificités et maîtriser, avec la rigueur exigée par la discipline, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) de la musicologie.
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique à la musicologie.
3. Démontrer une connaissance et une compréhension des méthodes d'analyse et d'interprétation des oeuvres musicales et des cultures sonores tant savantes que populaires.
4. Découvrir et saisir la rigueur exigée par la musicologie et faire preuve de cette intégration.
5. Faire preuve d'une capacité de raisonnement et d'écoute spécifique au musicologue.
6. Percevoir les spécificités de la musicologie par rapport à d'autres disciplines et par rapport à la discipline de la majeure afin d'enrichir sa réflexion et sa construction personnelle de citoyen responsable.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

● Contenu:

Les 30 crédits de la mineure sont répartis sur les deuxième et troisième blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par bloc annuel.

● Cours obligatoire (5 crédits)

● LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X X
-------------	--	------------------------	-------------------------------	-----

● Cours au choix (25 crédits)

25 crédits à choisir, dont obligatoirement un cours d'histoire de la musique, un cours d'analyse musicale et un cours d'organologie. L'étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de cours prendra contact avec le [responsable académique de la mineure](#).

✘ LMUSI1100	Musicologie : méthodes scientifiques et travaux	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X X
-------------	---	------------------------	----------------------------------	-----

Bloc
annuel

2 3

⌘ LMUSI1557

Histoire de la musique du baroque au classicisme et
exercices

Christophe Pirenne

MINMUSI - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette ([bacheliers concernés](#)). Il n'y a pas de modalité ou de condition d'admission particulières pour cette mineure.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition des compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels.

Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les diplômés de certains bacheliers qui ont suivi la [Mineure en musicologie](#), les masters suivants sont accessibles, moyennant compléments de formation :

- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#)
- [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de le cadre d'une mineure (voir les conditions d'accès du programme de master visé).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL/EHAC

Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

EHAC

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.13

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

Responsable académique du programme: [Brigitte Van Wymeersch](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be